

L'ESSENTIEL CALIBRA® PUIS CHORISTE® + CASPER® SUR MAÏS LA SOLUTION DE RÉFÉRENCE DES PROGRAMMES PRÉ POST

syngenta®



 **Calibra**®

- **Composition :**
400 g/l de S-métolachlore (HRAC K3)
+ 40 g/l de mésotrione (HRAC F2)
+ 20 g/l de bénomaxor
- **Formulation :**
Suspension - émulsion (SE)
- **Dose homologuée :** 3,75 l/ha
- **Dose recommandée :**
2 à 2,5 l/ha/an maximum
- **Nombre max. d'application :** 1
- **DAR :**
- maïs (grains, fourrage) : 90 jours
- maïs doux : 60 jours
- **ZNT organismes aquatiques :** 20 m*
- **DVP :** 5 m recommandé en bordure de tout point d'eau
- **DRE :** 48 heures

* Peut être réduite à 5 m selon l'arrêté en vigueur.

CALIBRA n'est pas recommandé sur les périmètres des aires de captage d'eau prioritaires et les zones sensibles.

 **Choriste**®

- **Composition :**
75 g/l de mésotrione (HRAC F2)
+ 30 g/l de nicosulfuron (HRAC B)
- **Formulation :**
suspension concentrée huileuse (SC)
- **Dose homologuée :**
1,5 l/ha, fractionnement possible
- **Dose recommandée :**
0,75 à 1 l/ha/an
- **Nombre max. d'application :** 1
- **Positionnement en post-levée :**
BBCH 12 à 19
- **DAR :** BBCH 19
- **ZNT organismes aquatiques :** 5 m
ZNT plantes non cibles : 5 m
- **DRE :** 6 heures

 **Casper**®

- **Composition :**
5 % de prosulfuron (HRAC B)
50 % dicamba sous forme de sel de sodium (HRAC O)
- **Formulation :**
granulés dispersables (WG)
- **Dose homologuée :**
0,3 kg/ha, fractionnement possible
- **Dose recommandée :**
0,1 à 0,15 kg/ha/an
- **Nombre maximum d'application :**
1 avec, sur la même parcelle, 20 g/ha de prosulfuron maximum sur 3 ans. Soit : 0,4 kg/ha de CASPER maximum sur 3 ans.
- **DAR :**
- maïs grain : 90 jours,
- maïs fourrage : 60 jours
- **ZNT organismes aquatiques :** 5 m
ZNT arthropodes et plantes non cibles : 20 m
- **DRE :** 6 heures

CONSEILS PRATIQUES

- La stratégie pré puis post-levée avec le programme **CALIBRA** suivi de l'association **CHORISTE + CASPER** est adaptée aux situations à flore mixte graminées plus dicotylédones annuelles et vivaces.
- En prélevée, **CALIBRA** gagne à être utilisé de suite après le semis sur un sol frais et humide.
- Les doses recommandées en **CALIBRA** peuvent être modulées entre 2 et 2,5 l/ha en prélevée en fonction du type de sol et de la densité d'adventices attendue.
- Les doses recommandées en post-levée sont :
CHORISTE 0,75 à 1 l/ha **CASPER** 0,1 à 0,15 kg/ha.
- En post-levée, l'intervention avec **CHORISTE + CASPER** doit être réalisée sur des adventices jeunes avant le stade 6 feuilles du maïs, lors d'une période à faible écart thermique (température optimale : 10 à 25 °C).

UN HAUT NIVEAU D'EFFICACITÉ SUR UN TRÈS LARGE SPECTRE

	CALIBRA puis CHORISTE + CASPER
Graminées	
Digitaire sanguine	
Digitaire filiforme	
Folle avoine	
Panic faux-millet	
Panic pied-de-coq	
Pâturin annuel	
Ray-grass	
Sétaire sp.	
Vulpin	
Dicotylédones vivaces	
Chardon des champs	
Liseron des champs	
Liseron des haies	
Renoncule rampante	
Rumex sp. (souches)	

	CALIBRA puis CHORISTE + CASPER
Dicotylédones difficiles	
Abutilon de Théophraste	
Ambroisie à feuilles d'armoise	
Arroche étalée	
Datura stramoine	
Fumeterre officinal	
Laiteron rude	
Lampourde à gros fruits	
Mercuriale annuelle	
Renouée des oiseaux	
Renouée liseron	
Dicotylédones émergentes	
Gaillet	2 feuilles
Géranium disséqué	2 feuilles
Linire sp.	2 feuilles
Pensée des champs	2 feuilles
Véronique de Perse	2 feuilles

	CALIBRA puis CHORISTE + CASPER
Dicotylédones classiques	
Amarante sp.	
Chénopode sp.	
Morelle noire	
Renouée persicaire	
Renouée à feuilles de patience	
Dicotylédones diverses	
Capselle	
Colza (repousses)	
Matricaire camomille	
Mouron des oiseaux	
Moutarde des champs ou Sarve	
Rumex sp. (graines)	
Séneçon vulgaire	

■ Très bonne efficacité 95 % ■ Bonne 85 - 95 % ■ Bonne à variable 71 - 85 % ■ Moyenne 50 - 70 %

LES BÉNÉFICES AU CHAMP

- La régularité d'efficacité.
- Solution large spectre graminées et dicotylédones.
- Efficace sur dicots vivaces et difficiles.

CALIBRA® - Attention - H315 - Provoque une irritation cutanée. H317 - Peut provoquer une allergie cutanée. H319 - Provoque une sévère irritation des yeux. H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



CHORISTE® - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



CASPER® - Attention - H410 - Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme. EUH401 - Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.



Syngenta France SAS - 1228, Chemin de l'Hobit - 31790 Saint-Sauveur France. SAS au capital de 111 447 427 Euros. RCS - RSAC Toulouse 443 716 832. Numéro de TVA intra-communautaire : FR 11 443 716 832. N° d'agrément MP02249 : distribution de produits phytopharmaceutiques à des utilisateurs professionnels.

CALIBRA® - AMM N° 2060088 - Composition : 20 g/l bénométhazole * + 400 g/l S-métholachlore * + 40 g/l mésotrione * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases) P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau. P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport aux points d'eau.

CHORISTE® - AMM N° 2100111 - Composition : 75 g/l mésotrione * + 30 g/l nicosulfuron - P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection (se reporter au livret de l'étiquette pour le détail des protections aux différentes phases). P391 Recueillir le produit répandu. P411 Stocker à une température ne dépassant pas 40° C. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer, tous les trois ans sur une même parcelle, plus de 20 g de prosulfuron par hectare. Spe3 Pour protéger les arthropodes et plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

CASPER® - AMM N° 2090037 - Composition : 50 g/kg prosulfuron * + 500 g/kg dicamba (sel de sodium) * - P102 Tenir hors de portée des enfants. P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P280 Porter des gants de protection pendant le mélange et le chargement. P391 Recueillir le produit répandu. P501 Éliminer le contenu/récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée. SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes. Spe1 Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer, tous les trois ans sur une même parcelle, plus de 20 g de prosulfuron par hectare. Spe3 Pour protéger les arthropodes et plantes non-cibles, respecter une zone non traitée de 20 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente. Spe3 Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport aux points d'eau.

* Marque enregistrée et * substance active d'une société du groupe Syngenta.

Avant toute utilisation, assurez-vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée, consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les conditions d'emploi et les usages, doses et conditions préconisées : se référer à l'étiquette du produit ou www.syngenta.fr.

syngenta®

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION. AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.